

# "...L'interculturel, comme outil pour faciliter les processus d'intégration..."

Entretien avec Philippe DELPY, chargé de mission au Fonds d'Action Sociale Rhône-Alpes

*Propos recueillis par Abdellatif CHAOUI*

*E.d'I. : Philippe Delpy, vous êtes chargé de mission au FAS, Délégation Régionale Rhône-Alpes, avec une double responsabilité : territoriale, sur l'Est Lyonnais, et transversale (Action Culturelle). A propos de culturel, à partir de votre pratique professionnelle et de vos réflexions personnelles, que recouvre pour vous la notion d'interculturel ?*

**Philippe Delpy** : Je ne me hasarderai pas à donner une définition de l'interculturel, par contre, il y a des images qui me viennent à l'esprit et qui cernent pour moi cette notion. Ces images sont celles du peuplement de la France, de sa mixité dans ses origines et dans les cultures en présence ; ce sont les productions artistiques métissées des jeunes issus des périphéries urbaines, ... De fait, nous sommes dans une société et dans une réalité interculturelle. La question est de savoir si cette réalité est suffisante pour donner de la communication interculturelle. Notre rôle est de faire en sorte que de réelles situations de relations interculturelles existent pour permettre la mise en route de processus d'intégration individuel et éviter ainsi les enfermements de quelque nature qu'ils soient.

*E.d'I. : Quel lien avec l'inté-*

*gration ? L'interculturel est-il une contrainte de la réalité sur la voie de l'intégration ou un objectif en soi ?*

**Ph.D.** : Il est clair qu'il ne suffit pas de mettre des cultures en présence pour produire de l'interculturel. La seule mise en présence peut produire au contraire du conflit et de la violence si elle n'est pas pensée dans un cadre partagé. Notre expérience de l'intégration nous a amené à nous saisir de l'interculturel comme un outil privilégié facilitant les processus de l'intégration et jouant un rôle de catalyseur rendant ces processus opérants. L'interculturel répond bien à la problématique de l'intégration telle que définie par le Haut Conseil à l'Intégration. Il ne définit pas un public immigré et un public accueillant mais plutôt des individus qui sont appelés à vivre durablement sur un territoire et à participer individuellement à l'ensemble. Nous sommes donc bien dans la nécessité de relations et de communication interculturelle permettant à des individus différents de participer ensemble à l'ensemble. Et ces différences peuvent être fortes comme elles peuvent être faibles.

*E.d'I. : Vous disiez que cela pouvait produire de la communi-*

*cation, de la relation... Les pratiques de médiation qu'on a vu fleurir ces dernières années semblent aller dans le sens de la facilitation de cette communication, et en même temps elles posent beaucoup de questions...*

**Ph.D.** : La médiation est un outil permettant de découvrir que l'autre est suffisamment autre pour que l'on soit dans une écoute "spéciale", pas spécialisée mais spéciale. Pour moi la médiation c'est un moment supplémentaire ou une rigueur supplémentaire dans l'écoute de l'autre pour pouvoir échanger des points de vue. Ce n'est pas forcément quelque chose d'extérieur à deux personnes en situation de communication.

*E.d'I. : Très concrètement, sur le terrain, l'interculturel a donné lieu dans les années 80-90, notamment à l'école et au niveau des structures de l'éducation populaire, à beaucoup de projets et d'actions. On a beaucoup reproché à certaines de ces actions une tendance à la folklorisation. Où en est-on aujourd'hui ?*

**Ph.D.** : Je ne sais pas si on en est réellement sorti. De la folklorisation certainement, par contre il me semble qu'il y a une difficulté à reconnaître les réelles compétences des personnes immigrées. Le regard

posé sur les immigrés de certaines origines (Maghreb, Afrique subsaharienne...) rester très emprunt de notre histoire coloniale et de la place subalterne qui était accordée à ces populations. Je pense que cette histoire a hiérarchisé les cultures dans la tête des gens, et que modifier les représentations n'est pas chose facile. Aujourd'hui, on est sorti des clichés du type : culture du Maghreb égale cuisine et musique, couscous et darbouka... Mais il est temps d'aller plus loin en reconnaissant les émergences des pratiques culturelles, et la qualité des créations qui en sont issues. L'émergence d'acteurs culturels issus des immigrations, leur capacité à parler de ces cultures, une certaine rénovation du discours dominant, une ouverture certes insuffisante mais réelle des institutions culturelles françaises permet d'accélérer cette modification des représentations. Mais en terme de changement culturel profond, ce qui est marquant, c'est qu'aujourd'hui un certain nombre de productions permettent de réinterroger la société et certaines valeurs telles que celles de la relation au travail. En effet, les productions se font non plus uniquement à partir de références culturelles du pays d'origine ou de culture autochtone, mais aussi à partir d'une confrontation sociale qui, dans les quartiers, est fortement marquée par la présence de "publics mixtes" et par les réalités sociales d'une société en crise. On est sur quelque chose qui n'est pas seulement une question "d'intercultures" ou de mise en confrontation de cultures différentes, mais on entre aussi dans la modernité de la culture et la réinterrogation des codes culturels de la société.

*E. d'I. : C'est l'interculturel*

*comme modalité de l'intraculturel ?*

**Ph. D.** : Oui, cela repose aussi la question de la culture populaire. Aujourd'hui quand on parle de "culture des banlieues" et qu'on a une fâcheuse tendance à la traiter de "culture de ghetto" et à vouloir la stigmatiser "immigration", en fait on réinterroge aujourd'hui qu'est-ce qui fait le ferment culturel de ces territoires : c'est une nouvelle culture populaire, qui n'est plus celle qu'on a connue avec la structuration via le monde ouvrier, les syndicats, etc. Je crois qu'on est dans des choses qui se bousculent les unes les autres dans l'interculturel. "Ecart culturel" est un terme un peu facile, qui permet de définir des choses qui de prime abord ne se ressemblent pas. L'interculturel, c'est la complexité. Et la société est complexe non pas seulement de par les cultures en présence, mais de par une série de choses qui traduisent des mutations profondes de la société.

*E. d'I. : On peut aussi s'interroger sur le sens de ces mutations. La réalité de ces changements culturels, c'est aussi la discrimination d'un certain nombre de jeunes...*

**Ph. D.** : J'ai effectivement parlé de la réinterrogation qu'un certain nombre d'entre eux a en ce qui concerne le rapport à la notion de travail institué comme valeur centrale. Interrogation née de leur propre histoire familiale où ils ont vu leurs parents travailler durement sans obtenir de reconnaissance sociale ni professionnelle. Interrogation née de la discrimination dont ils font l'objet dans l'accès à l'emploi du fait de leur nom, de leur faciès ou du territoire qu'ils habitent. Interrogation enfin devant les exigences du monde économique

qui modifie profondément la structure de l'emploi et qui risque de laisser définitivement hors jeu une partie non négligeable de la population. Ces mutations, si rien ne les contre, ne doivent-elles pas entraîner une refonte de la rémunération sociale et par là même nous obliger à nous réinterroger sur le travail comme valeur universelle ?

*E.d'I. : L'interculturel rencontre ici la problématique de la rencontre entre l'offre sociale et la demande sociale...*

**Ph.D.** : Pour moi, le problème de l'adéquation de l'offre et de la demande sociale n'a pas un lien réel avec l'interculturel sauf à admettre que la non-rencontre entre l'offre et la demande est dûe au fait que des mondes culturels et sociaux ne se rencontrent pas et cela dépasse la question immigration/intégration. Il s'agit du problème de la connaissance partagée ou divergente du monde et de ses réalités concrètes entre décideur et public. Je ne crois pas qu'il y ait une commande publique qui dise que la société doit fonctionner sur le mode linéaire et qu'il suffise d'y inscrire la participation des habitants pour que cela fonctionne. Il y a de fait une référence aux règles de la République prise comme un cadre général à l'intérieur duquel l'aménagement de la vie du quotidien peut se faire par la participation. Et aujourd'hui, même si cela peut paraître paradoxal à certains moments, les problèmes ne peuvent se régler et l'existence prendre sens que si les individus redeviennent acteur de leur existence et ce n'est pas la commande ou l'injonction publique qui peut régler cela. Les institutions en sont convaincues même si face à certaines propositions d'habitants nous continuons à répondre en fonction de normes et de dispositifs pré-

existants. Mais ce paradoxe n'est qu'apparent car on compte bien, et on est attentif à la créativité de la relation sociale pour recréer du sens dans la vie de chacun. Mon sentiment est que ça ne marche que très imparfaitement alors qu'il y a une réelle conviction et une volonté de la part des institutions. Mais on ne sait pas forcément faire.

Quand se pose la question de l'offre par rapport à la demande, il y a effectivement un problème. Si on prend par exemple, dans la démocratie locale, les conseils de quartiers : combien de fois dans un conseil de quartier un élu souhaite avoir l'avis de la population sur tel ou tel aménagement ? Et s'il pose la question, il n'a pas de réponses. Et pourtant c'est un souci de démocratie, ou, au moins, de concertation ou d'information. En revanche, peut-être que la demande des habitants ne se situe pas sur l'aménagement d'un square, mais sur l'avenir des jeunes, sur l'insécurité dans le quartier... Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas intéressés par l'aménagement du square mais leur demande à eux est sur une autre priorité que celle de l'élu. C'est peut-être là qu'il y a une difficulté : c'est mettre sur le même temps l'offre et la demande. Il faut qu'on se repose la question aussi, quand on parle de participation des habitants, qu'est-ce qu'on entend par participation : est-ce que l'on est dans l'information, dans la concertation, ou dans la décision ? Est-ce que l'on est dans la participation des habitants pour recréer du lien social et réamorcer du fonctionnement social, ou dans une conception de la citoyenneté, du pouvoir et de la démocratie ? Je crois qu'on n'est pas dans les mêmes registres et comme on interroge peu les mécanismes de la participation, on se

trompe assez systématiquement tant quand on en parle aux habitants que quand les habitants nous en parle parce que l'on n'est pas forcément sur les mêmes registres.

La participation peut concerner plein de choses différentes. Sur cette question on a besoin de travailler pour être sûr des raisons pour lesquelles un habitant a envie de se mobiliser. Quelle charge citoyenne on met sur des habitants qui vivent dans une difficulté et dans une complexité par rapport à d'autres habitants, d'autres citoyens, qui vivent dans des zones résidentielles ? Donc la participation oui, mais pas n'importe comment.

***E.d'I. : C'est ce qui donne parfois l'impression d'une injonction...***

**Ph. D.** : Oui, mais il faut se demander vraiment : qu'est-ce que l'habitant a à gagner dans cette histoire ? Simplement citoyen par idéalisme absolu, par don inné, il y a bien d'autres choses qui jouent. Qu'est-ce que j'ai à y gagner. C'est à partir de cette question qu'on peut voir. Et demander la participation, ce n'est pas sur tout. Là on quitte complètement l'interculturalité, mais qu'on ne demande pas au citoyen de régler les problèmes qu'on ne sait plus régler, nous professionnels. On va dire c'est de la participation, mais non, ce n'est pas de la participation.

***E.d'I. : Un mot de la fin ?***

**Ph.D.** : Me poser la question de l'interculturel et de la communication interculturelle dans mon travail de chargé de mission est central. Nous avons pour mission de permettre l'intégration entre autre par la participation et la citoyenneté de "chacun et chacune à l'ensemble". La définition donnée par

le Haut Conseil à l'Intégration nous permet de travailler sans avoir à débattre de manière permanente sur le concept d'intégration. La reconnaissance par le HCI tant du respect des différences qui peuvent perdurer que de l'enjeu des convergences permet de nous extraire des polémiques possibles liées au "modèle d'intégration à la française". De toute façon, l'intégration reste un long processus dans lequel les situations de réelle communication interculturelle sont déterminantes pour la réussite de ce processus. ■